



FRANCE DRESSAGE

DEMANDE DE LABELLISATION ETALON 2020
SUR DOSSIER
CHEVAUX ET PONEYS

Je soussigné(e), (propriétaire) (A COMPLETER EN MAJUSCULES)

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Tel :

Email :

Membre France Dressage :

Oui

Non (joindre votre adhésion de 60 € au dossier)

Demande la labellisation sur dossier de l'étalon : (cochez la case correspondante)

Cheval

Poney

Nom :

Race :

Année de Naissance :

N° Sire

Par (père) :

et (mère) :

par (père de mère) :

Je souhaite présenter mon étalon au stud-book Selle Français

Mon étalon répond aux critères préalables cités au règlement (voir extrait ci-joint)

Documents à joindre à votre demande :

- Photocopie du livret
- Photocopie de la carte de propriétaire
- Vidéo aux allures sur clé USB ou lien internet
- Production et collatéraux : fournir un relevé de ses produits avec indices, performances, gains....
- Attestation (s) d'approbation
- Chèque de 250 € (label + promotion de 1 an)
- Chèque de 680 € (uniquement pour l'approbation au SF)
- attestations d'indices
- Adhésion 2020 à réaliser sur www.shf.eu

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'année en vigueur et en accepte les conditions

J'autorise France Dressage à utiliser mes coordonnées et mes images sur les documents diffusés par France Dressage (programme, catalogue, site internet...) (cochez la case)

Dossier complet à retourner à :

Secrétariat « France Dressage »

BP 50011 – ZI La Ramée - 49 440 CANDE

Signature :

FRANCE DRESSAGE

BP 50011 – ZI La Ramée - 49 440 CANDE - FRANCE

Tél : 06 73 45 28 80 – Email : secretariat@france-dressage.org – www.france-dressage.org
Siret 4321745970026 – Siège social : Comité Equestre - 8 rue St Jean – 49 400 SAUMUR - FRANCE

EXTRAIT DU REGLEMENT DU LABEL ETALON FRANCE DRESSAGE

III. Labellisation des Étalons

Dans le cadre de la politique de développement de l'élevage des chevaux de Dressage en France, et en partenariat avec le stud-book Selle Français, une harmonisation des règlements respectifs concernant le Label Dressage et l'approbation des étalons, à titre initial ou secondaire, a été décidée à partir de janvier 2019 par France Dressage et le stud-book SF.

Dorénavant, pour qu'un étalon puisse être approuvé à produire en France par le stud-book SF, pour la discipline du Dressage, que ce soit à titre initial ou secondaire (facteur de SF), il devra obligatoirement avoir reçu préalablement un avis favorable à l'obtention du Label par la commission France Dressage.

Le LABEL DRESSAGE est attribué aux étalons, de 3 ans et plus, présentant des critères de modèles et allures, et/ou présentant des aptitudes sportives, et jugés améliorateurs de la production de chevaux et de poneys de sport en France pour la discipline de dressage.

1. Obtention du LABEL DRESSAGE pour les étalons SF :

L'obtention du LABEL DRESSAGE pour les candidats étalons SF se fera obligatoirement par une présentation des étalons à un jury France Dressage / Selle Français.

▪ Pour les mâles de 3 ans Selle Français :

Ils doivent déclarer leur candidature au stud-book du Selle Français et à France Dressage (voir fiche d'inscription sur www.france-dressage.org). Ils doivent participer à la finale à Saumur, après avoir été qualifiés par un juge Selle Français ou France Dressage.

Pendant le championnat ils sont évalués au modèle, aux allures en liberté et montés, par un jury Selle Français / France Dressage sur leur épreuve.

À l'issue du championnat, une commission commune France Dressage et stud-book SF émet un avis. S'il est favorable, les étalons seront alors autorisés à participer au testage du stud-book SF, qu'ils devront obligatoirement effectuer pour poursuivre leur cursus en vue de leur approbation.

A l'issue du testage et avant la fin de l'année, une commission commune France Dressage et stud-book SF décidera, après examen des résultats techniques et du bilan radiologique (protocole CIRALE), de l'approbation ou non des candidats étalons.

La validation du Label France Dressage sera alors effective pour les étalons approuvés.

FRANCE DRESSAGE

BP 50011 – ZI La Ramée - 49 440 CANDE - FRANCE
Tél : 06 73 45 28 80 – Email : secretariat@france-dressage.org – www.france-dressage.org
Siret 4321745970026 – Siège social : Comité Equestre - 8 rue St Jean – 49 400 SAUMUR - FRANCE

- **Pour les mâles Selle Français de 4, 5, 6 et 7 ans :**

Ils doivent déclarer leur candidature au stud-book du Selle Français et à France Dressage (voir fiche d'inscription sur www.france-dressage.org).

Ils sont alors évalués par un jury constitué de juges Selle Français / France Dressage, sur leurs reprises SHF Cycles Classiques pour les 4, 5, 6 ans (pas les cycles libres), et sur le championnat national pour les 7 ans.

Ils sont aussi examinés au modèle par la commission, lors de la présentation des étalons qui se déroule pendant les championnats de France.

Ils doivent présenter un bilan radiologique (protocole CIRALE) à la commission.

Avant la fin de l'année en cours, une commission commune France Dressage et stud-book SF décide, après examen des résultats techniques et du bilan radiologique (protocole CIRALE), de l'approbation ou non des candidats étalons.

La validation du Label France Dressage est alors effective pour les étalons approuvés.

- **Pour les mâles Selle Français de 8 ans et plus :**

Ils doivent déclarer leur candidature au stud-book du Selle Français et à France Dressage (voir fiche d'inscription sur www.france-dressage.org).

Ils doivent avoir performé au niveau Saint-Georges ou Inter I, avec une note supérieure ou égale à 68%, sur au moins 2 concours internationaux, avant de pouvoir se présenter devant la commission.

Ils sont examinés aux allures sous la selle et au modèle par la commission, lors de la présentation des étalons qui se déroule pendant les championnats de France.

Ils doivent présenter un bilan radiologique (protocole CIRALE) à la commission.

Avant la fin de l'année en cours, une commission commune France Dressage et stud-book SF décide, après examen des résultats techniques et du bilan radiologique (protocole CIRALE), de l'approbation ou non des candidats étalons.

La validation du Label France Dressage est alors effective pour les étalons approuvés.

FRANCE DRESSAGE

2. Obtention du LABEL DRESSAGE pour les étalons des stud-books, autres que Selle Français, reconnus par l'Union Européenne :

Avant de pouvoir prétendre à l'examen par un jury France Dressage / Selle Français :

Le propriétaire de l'étalon cheval ou poney doit déclarer la candidature de son étalon auprès de France Dressage, et lui adresser un dossier de candidature fournissant les pièces attestant que les conditions ci-dessous sont remplies (voir formulaire sur www.france-dressage.org).

Il doit indiquer sur le formulaire s'il souhaite demander l'approbation facteur de SF en plus de la labellisation.

▪ Critères pour les étalons chevaux :

- Être approuvé étalon dans son stud-book d'origine
- Avoir 3 ans minimum, l'année de la demande
- Avoir obtenu une note de 85% minimum lors de son testage dans son stud-book
- Et/ou être confirmé sur descendance : avoir 3 produits minimum dans les 3 premiers d'une épreuve finale du championnat de France de jeunes chevaux Dressage SHF ou France Dressage, et/ou avoir 2 produits figurant ou ayant figuré dans les 2.000 premiers du classement mondial WBFSH
- Et/ou avoir performé au niveau Saint-Georges ou Inter I avec une note supérieure ou égale à 68%, sur au moins 2 concours internationaux
- Fournir un compte-rendu de bilan radiologique (type protocole CIRALE)
- Fournir une vidéo de l'étalon aux 3 allures

▪ Critères pour les étalons poneys :

- Avoir été sélectionné dans l'équipe de France et titulaire aux Championnats d'Europe Poneys en Dressage
- Et /ou dans le Top 10 SHF par les résultats de leurs produits
- Et/ou avoir été classé dans les 5 premiers de son approbation
- Et/ou avoir obtenu un indice de Dressage (IDR ou IPD) lors de leur carrière sportive supérieur ou égal à 130
- Et/ou avoir 2 produits classés au moins Excellent dans l'épreuve finale d'un championnat national Cycles Classiques Jeunes Poneys de 4, 5 ou 6 ans

S'ils remplissent ces critères, ils pourront alors être examinés au modèle et aux allures par un jury France Dressage / Selle Français :

- en France, lors du championnat de France sur leur épreuve, ou sur une présentation spécifique Label France Dressage (inscription à l'épreuve sur www.shf-concours.com, frais d'inscription 50 €)
- ou à l'étranger (les frais de déplacement des juges sont alors à la charge du propriétaire de l'étalon)

FRANCE DRESSAGE

BP 50011 – ZI La Ramée - 49 440 CANDE - FRANCE
Tél : 06 73 45 28 80 – Email : secretariat@france-dressage.org – www.france-dressage.org
Siret 4321745970026 – Siège social : Comité Equestre - 8 rue St Jean – 49 400 SAUMUR - FRANCE

Une commission France Dressage décide, après examen du dossier, des résultats techniques et du bilan radiologique (protocole CIRALE), d'attribuer ou non le LABEL.

La validation du Label France Dressage est alors effective à l'issue de la commission France Dressage. Un étalon n'ayant pas obtenu le Label pourra à nouveau être présenté devant le jury l'année suivante.

Les frais d'obtention du LABEL DRESSAGE sur dossier sont de 150 €. Le chèque devra impérativement être joint au dossier. En cas de refus de la commission, le chèque sera retourné au propriétaire.

L'obtention du LABEL DRESSAGE permet à un étalon cheval de devenir facteur de Selle Français. La demande, avec les chèques correspondants, doit être effectuée lors de son inscription au Label et en cas d'avis favorable le dossier sera transféré par France Dressage au stud-book SF (fiche sur le site www.france-dressage.org). Ses produits, issus d'un croisement avec une poulinière Selle Français ou facteur de Selle Français, pourront alors être inscrits au stud-book Selle Français.

Les foals, issus d'un ou deux parents labellisés, sont qualifiés d'office pour les championnats de France des foals. Pour les foals issus d'un seul parent labellisé, il est conseillé aux éleveurs de les présenter à un juge France Dressage afin d'avoir son avis, avant de les présenter aux championnats de France.

Pour qu'un étalon puisse être labellisé, les propriétaires devront être membres de France Dressage et à jour de leur cotisation.

FRANCE DRESSAGE

BP 50011 – ZI La Ramée - 49 440 CANDE - FRANCE
Tél : 06 73 45 28 80 – Email : secretariat@france-dressage.org – www.france-dressage.org
Siret 4321745970026 – Siège social : Comité Equestre - 8 rue St Jean – 49 400 SAUMUR - FRANCE